

Les médicaments pour réduire le risque d'infection par le VIH

INFORMATION SUR LE TRAITEMENT MÉDICAMENTEUX PRÉCOCE APRÈS UN CONTACT AVEC LE SANG OU LES LIQUIDES ORGANIQUES



IL EXISTE DES MÉDICAMENTS que vous devriez prendre rapidement après avoir été en contact avec le sang ou les liquides organiques d'une personne qui pourrait avoir une infection à un germe comme le virus de l'immunodéficience humaine (VIH). Ce traitement médicamenteux précoce porte le nom de prophylaxie post-exposition (PPE).

Cette brochure contient des renseignements sur les médicaments de la PPE pour le VIH. Pour en savoir plus sur le risque d'infection et sur les mesures à prendre en cas d'exposition au sang ou à d'autres liquides organiques, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé.

Quels sont les médicaments de la prophylaxie post-exposition au VIH?

Selon votre âge et votre poids, vous pourriez recevoir trois des médicaments suivants :

Nom :	Autre(s) nom(s) :
Emtricitabine	→ Associé au ténofovir sous le nom Truvada®
Ténofovir	→ Associé à l'emtricitabine sous le nom Truvada®
Lamivudine	→ 3TC®, associé à la zidovudine sous le nom Combivir®
Zidovudine	→ Retrovir®, combined with lamivudine as Combivir®
Raltégravir	→ Isentress®
Lopinavir-ritonavir	→ Kaletra®

Votre fournisseur de soins pourrait vous prescrire des médicaments différents de ceux ci-dessus.

Comment faut-il prendre ces médicaments?

- Ces médicaments sont pris par voie orale (avalés).
- Commencez à prendre les médicaments immédiatement (dans les trois jours suivant l'exposition, idéalement deux ou trois heures après l'exposition).
- Prenez le traitement au complet, sauf si votre fournisseur de soins de santé vous dit d'arrêter.

Conseils pratiques sur la prise des médicaments :

Emtricitabine ET ténofovir

Avalez le comprimé entier; ne **pas** croquer ou écraser le comprimé.

Si vous n'êtes pas capable d'avalier le comprimé entier, vous pouvez demander à votre médecin de vous prescrire le médicament sous forme de poudre orale.

Lamivudine ET/OU zidovudine

Si vous n'êtes pas capable d'avalier le comprimé ou la gélule :

- demandez à votre fournisseur de soins de vous prescrire le médicament sous forme liquide;
- videz le contenu de la gélule de zidovudine (portez des gants) dans un peu de compote de pommes, d'eau ou de jus;
- écrasez le comprimé de lamivudine ou de Combivir® (en évitant d'inhaler la poudre) et combinez à un peu de compote de pommes, d'eau ou de jus.

Raltégravir

Si vous n'êtes pas capable d'avalier le comprimé, vous pouvez demander à votre médecin de vous prescrire le médicament sous forme de comprimé à croquer ou de suspension orale.

Lopinavir-ritonavir

Ce médicament peut être pris avec ou sans nourriture, mais il pourrait être mieux toléré s'il est pris avec un repas ou une collation.

Avalez le comprimé entier; ne **pas** croquer ou écraser le comprimé.

Si vous n'êtes pas capable d'avalier le comprimé, vous pouvez demander à votre médecin de vous prescrire le médicament sous forme de liquide. Le liquide a toutefois un goût fort et déplaisant.

Quels sont les effets secondaires possibles?

Les effets secondaires suivants se produisent souvent pendant la première semaine de traitement. Ils s'estompent habituellement à mesure que le traitement progresse. À moins qu'ils ne persistent ou qu'ils surviennent au même moment, ces effets secondaires ne justifient pas de mettre fin au traitement :

- nausées, vomissements
- fatigue
- maux de tête*
- maux d'estomac
- selles molles ou diarrhée (légère à modérée)†
- maux et douleurs généralisés, douleurs musculaires*

* L'acétaminophène (par ex. : Tylenol®) ou l'ibuprofène (par ex. : Advil®, Motrin®) peuvent être utilisés sans risque jusqu'à 4 fois par jour, au besoin.

† Un médicament contre la diarrhée (par ex. : le loperamide, Imodium®) peut être utilisé si la diarrhée est incommode.

Vous devez signaler immédiatement tout symptôme nouveau ou persistant à votre fournisseur de soins de santé.

Que dois-je faire si j'oublie une dose ou si je vomis la dose que je viens de prendre?

- Il est important de prendre la totalité des médicaments comme prescrit, pour prévenir une infection au VIH.
- Si vous oubliez une dose, prenez-la dès que vous vous en apercevez. Ne prenez pas deux doses à moins de six heures d'intervalle.
- Si vous ne vous en rappelez pas avant le moment de la dose suivante, ne prenez que cette dose. Ne doublez jamais la dose.
- Si vous oubliez plus de trois doses de suite ou que vous oubliez souvent de prendre vos médicaments, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé.
- Si vous vomissez une dose de médicament moins de **30 minutes** après l'avoir prise, prenez une autre dose. Si cela se produit plus de deux fois, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé.

Que faut-il faire d'autre?

- Ne prenez aucun autre médicament, y compris des produits à base de plantes, sans en parler d'abord avec votre fournisseur de soins ou votre pharmacien.
- La plupart des antibiotiques, l'acétaminophène (par ex. : Tylenol®) et l'ibuprofène (par ex. : Advil®, Motrin®) peuvent être pris sans risque avec les médicaments de la PPE.

→ Avant de commencer à suivre le traitement, avertissez votre fournisseur de soins de santé si :

- vous êtes enceinte,
- vous souffrez d'une maladie des reins ou du foie.
- vous avez de faibles taux sanguins.

→ Entrez les médicaments dans leur contenant original, le couvercle bien fermé. Ne gardez pas les médicaments près d'une source de chaleur. Les médicaments peuvent être conservés à la température ambiante.

Comment puis-je me procurer ces médicaments?

- Vous pouvez obtenir une trousse de départ de trois jours gratuitement. Cette trousse vous aidera à commencer à prendre les médicaments plus rapidement.
- Lorsque les résultats des analyses seront prêts, votre fournisseur de soins de santé vous dira si vous devez arrêter le traitement ou terminer les 28 jours de traitement. Ne cessez **pas** de prendre les médicaments à moins que votre fournisseur de soins de santé vous ait dit de le faire.
- Si vous avez besoin de plus de médicaments que ce que contient la trousse de départ de trois jours, votre fournisseur de soins de santé vous donnera une prescription pour continuer le traitement jusqu'à 28 jours. Apportez cette prescription à votre pharmacie.

Comment faut-il jeter les médicaments non utilisés?

Ne modifiez pas votre traitement et ne le cessez pas avant d'en parler d'abord à votre fournisseur de soins de santé.

Si votre fournisseur de soins de santé vous dit d'arrêter de prendre les médicaments, retournez ceux que vous n'avez pas pris à votre pharmacie. Demandez au pharmacien de détruire les médicaments. Ne gardez pas les médicaments pour un usage futur et ne les donnez pas à une autre personne.

Pour en savoir plus sur ces médicaments, consultez votre fournisseur de soins de santé ou votre pharmacien.